

Questions orales

Je voudrais passer à un plan supérieur, et je pense que cela méritera réflexion de notre part à tous; j'ai demandé au député de Saint-Jean-Est de constituer une commission qui pourra, je l'espère, sanctionner les nominations à des postes importants. Nous sommes en passe de nous entendre là-dessus. C'est un aspect important de la réforme parlementaire. Mais je voudrais demander au très honorable député de réfléchir par exemple à ceci: L'un des juges de cour de citoyenneté des plus distingués jamais nommés . . .

M. Nunziata: Ce n'est pas la réponse.

M. Mulroney: . . . est la sœur du député de Saint-Denis, M^{me} Keith Davey est aussi un juge de grande distinction.

M. Nunziata: Ce n'est pas la question, Brian.

M. Mulroney: La sœur du très honorable député, une des femmes les plus éminentes du Canada, a été nommée à son poste par le gouvernement précédent. Nous souhaitons la reconduire à ce poste, ce qui pose la question suivante: Les gens ont-ils le droit de vivre indépendamment des politiciens élus? Je dis personnellement qu'ils ont le droit de vivre leur vie en tant qu'hommes et que femmes, le droit d'entreprendre et de s'épanouir au Canada. Nous respectons leur vie privée et leur compétence et nous avons bien l'intention de continuer.

LE TRAITEMENT DE M. ROBSON

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances à propos de l'affaire Lawson-Robson. Qui a payé le traitement de M. Robson pendant qu'il était au service du ministre, si ce n'est le gouvernement du Canada? Pendant quelle période de temps a-t-il travaillé pour le ministre, après les élections de septembre 1984? Cette période de temps a-t-elle coïncidé d'une façon ou d'une autre avec la période de temps où le contrat de publicité a commencé ou lorsque le gouvernement du Canada a signé ce contrat?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je voudrais essayer de répondre à ces trois questions. M. Robson a travaillé avec moi du 17 septembre jusqu'à la fin d'octobre, pendant que j'installais mon cabinet. Pendant ce temps-là, je présume qu'il était en congé pour son entreprise. Je présume que celle-ci continuait à le payer, mais je l'ignore. Voici la réponse à la troisième question: le contrat a été signé par l'entreprise et le ministère des Approvisionnement et Services à la fin de novembre, le 29 novembre, si je ne m'abuse.

[Français]

LA PUBLICITÉ—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): J'aimerais poser une question supplémentaire, monsieur le Président. Est-

ce que M. Robson a été impliqué de quelque façon que ce soit dans la préparation des besoins publicitaires de son ministère, ainsi que dans la préparation d'obligations d'épargne du Canada ou des besoins d'annonces pour ces obligations d'épargne du Canada? Et, dans l'affirmative, comment le ministre, à titre d'administrateur des fonds publics, peut-il tolérer ce type de relations incestueuses au sein même de son ministère?

[Traduction]

L'hon. Harvie Andre (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le Président, je répondrai puisque je suis le ministre chargé de ce contrat. C'est mon ministère qui a choisi de son plein gré Lawson-Murray pour ce contrat, pour la bonne raison que c'est une des meilleures agences de publicité des établissements financiers de ce pays. Elle représente des clients comme Dominion Securities, Pitfield MacKay, Ross Limited, McLeod, Young, Weir Limited, Wood Gundy et d'autres encore.

Des voix: Oh, oh!

M. Andre: Comme preuve de ce que nous avons reçu en échange du choix très intelligent de cette agence de publicité, j'ai une lettre datée du 15 février 1985 où l'on explique au gouvernement comment économiser plusieurs centaines de milliers de dollars, au moins \$400,000 par an, par rapport à ce qu'a fait le gouvernement précédent. Une phrase dit ceci: «Je regretterais que l'on mette un terme à notre association et la perte financière que cela représenterait pour Lawson-Murray Limited, mais ce serait un manque de conscience professionnelle de ne pas vous donner ce conseil.» Chaque fois que nous aurons l'occasion de signer un contrat avec une entreprise qui va faire économiser autant d'argent aux contribuables canadiens, nous saisisons cette occasion.

Des voix: Bravo!

L'ENTRETIEN DU MINISTRE

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, ma question s'adresse elle aussi au ministre des Finances et a trait encore une fois à l'affaire Lawson-Robson. Le ministre a admis devant les médias qu'il avait bel et bien parlé avec son beau-frère de l'octroi à ce dernier de ce contrat qui n'avait pas été mis en adjudication. Lors de cette conversation, a-t-il parlé du fait que cela pourrait paraître irrégulier aux Canadiens?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, nous avons eu une conversation à la suite de l'octroi de ce contrat. Nous avons discuté de la possibilité que cela suscite des questions, mais la situation n'est pas claire. Il n'est pas bien clair . . .

M. Broadbent: Vous avez raison de le dire.